



Prunay-en-Yvelines

L'Abbé

Craches

Marchais-Parfond

Gourville

La Chapelle

Villiers-Landoue



SOMMAIRE

Edito

Informations
Communales

Associations

Informations
diverses

Éditorial

Chères Prunaysiennes,
Chers Prunaysiens,

Après la pause estivale caniculaire, septembre marque le retour à un rythme plus soutenu pour notre commune. C'est le temps de la rentrée scolaire, de la reprise des activités associatives, sportives et culturelles, mais aussi celui des retrouvailles et des moments partagés.

Je souhaite tout particulièrement une très belle rentrée à nos enfants, à leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble des enseignants et des personnels qui les accompagnent. Que cette nouvelle année scolaire soit riche en découvertes, en réussites et en beaux projets.

Je tiens également à saluer le travail de nos associations et de leurs bénévoles, qui contribuent toute l'année à faire vivre notre commune et à créer du lien entre les habitants. Les prochaines semaines seront l'occasion de nous retrouver autour de nombreux rendez-vous et moments de convivialité.

Cette rentrée est aussi l'occasion de poursuivre, ensemble, la vie de notre commune, dans un esprit de proximité, de solidarité et de partage.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée et une excellente reprise.

Bien cordialement.
Votre Maire,
Jean-Louis CHAPART



 **Recensement**
de la population 2027



RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'enquête annuelle aura lieu sur notre commune du **21 janvier au 20 février 2027**.

Ce recensement est très important, il permet à l'INSEE le calcul de la population de référence prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat à notre budget.

Il permet également d'obtenir des résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, composition du foyer etc.

Un complément d'information sera fait avant cette période vous informant des agents recenseurs nommés et des modalités de réponses à ce recensement (questionnaire internet, papier etc.)

Lien utile pour mieux comprendre le recensement :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Colis de Noël et repas des aînés : pensez à vous inscrire !

Comme chaque année, les habitants de la commune âgés de 70 ans et plus peuvent bénéficier d'un colis de Noël et d'une invitation au repas de fin d'année.

Pour en profiter, il est impératif de nous retourner le bulletin d'inscription, ou à défaut de contacter le secrétariat de mairie, **avant la fin du mois de septembre**. Passé ce délai, nous ne pourrions malheureusement pas garantir votre inscription.

IMPORTANT : N'oubliez pas de nous retourner votre bulletin d'inscription pour le colis de Noël et l'invitation au repas de fin d'année. avant **fin septembre** ! Ce bulletin figurait déjà dans le précédent numéro de Prunay infos et les personnes concernées ont normalement dû également en recevoir un exemplaire directement dans leur boîte aux lettres. En cas de doute ou de perte, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Cette inscription est nécessaire même si vous avez déjà bénéficié de colis et d'invitation auparavant.



Une évolution pour le CCAS

Nous profitons de cet encart pour vous informer que le CCAS, en tant que structure, sera dissous à la fin de l'année. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la loi qui permet désormais aux communes de moins de 1 000 habitants de simplifier le fonctionnement de leur action sociale.

Un comité consultatif social a été créé pour prendre le relais et ainsi poursuivre les actions en faveur des aînés et de la solidarité communale.

La création de ce comité consultatif social donne la possibilité aux habitants qui le souhaitent de s'investir dans le cadre de l'action sociale en tant que membre extérieur bénévole.

Candidature : 7 places de bénévoles sont disponibles, si cela vous intéresse, veuillez adresser votre candidature par mail : **mairie@prunay-en-yvelines.fr**



Prunay-infos : rencontres avec les habitants



L'équipe majoritaire vous invite à des temps d'échanges informels autour d'un café, les **3 et 4 Octobre 2026**. Ce sera l'occasion de discuter ensemble des projets en cours, de partager vos idées et de répondre à vos questions dans une ambiance conviviale et de proximité.

Dates et lieux des rencontres

- **Craches** : Samedi 03/10, de 10h à 12h à proximité l'air de jeux
- **Prunay-Bourg** : Samedi 03/10, de 15h à 17h sur la place de la salle du Moulin
- **Gourville** : Dimanche 4/10, de 15h à 17h sur le parking en face de la Maison Forte

Une invitation ouverte à tous

Les habitants des autres hameaux de la commune sont bien entendu les bienvenus à l'un ou l'autre de ces rendez-vous, quel que soit leur lieu de résidence. Venez nombreux échanger avec vos élus !

Info culture : Le Théâtre à Prunay

Une représentation théâtrale aura lieu prochainement à Prunay-en-Yvelines.

La commission culture et relation aux associations a travaillé en collaboration avec le Département des Yvelines pour permettre d'accueillir une représentation théâtrale à Prunay dans le cadre de la 2^{ème} édition du festival « Yvelines Théâtre ».

La Gloire de mon père sera jouée le 17 octobre 2026 à 20h30 à la salle du Moulin. Ce spectacle sera gratuit mais il sera nécessaire de réserver : toutes les informations sont à retrouver :

<https://www.destination-yvelines.fr/yvelines-theatre/>

<https://billetterie-yvelinestheatre.mapado.com/>



Yvelines théâtre.

SPECTACLE TOUT PUBLIC

LES YVELINES PRÉSENTENT

MARCEL
PAGNOL

LA **GLOIRE**
DE
MON **PÈRE**



TT YVELINES
"Un autre territoire"

LE YGGARO
"Une nouvelle aventure"

AVEC
**ANTOINE
SEGUR**

RECHERCHE
STÉPHANE TESSIER

SCÉNARIO
PIERRE MICHEL

 **Classique**

La Gloire de mon père
Compagnie L'Accompagnie

Prunay-en-Yvelines
Salle du Moulin

Samedi 17 octobre
20h30

16 oct. → 15 nov. 2026 — 2e édition

Spectacle gratuit — Infos et réservations : destination-yvelines.fr





Ateliers numériques : partageons les savoirs à Prunay !

Tout au long du mandat, la mairie proposera des ateliers pratiques autour de l'ordinateur portable, du smartphone, de la tablette et d'Internet. Un premier rendez-vous aura lieu cet hiver, adapté à vos besoins réels.

Nous cherchons aujourd'hui à identifier deux profils :

- **Ceux qui souhaitent apprendre :** dites-nous quels sujets vous posent difficulté (photos, démarches, sécurité, réglages...).
- **Ceux qui souhaitent transmettre :** vous êtes à l'aise avec ces outils et prêt(e) à donner un coup de main ponctuel pour animer ou dépanner vos voisins ? Rejoignez l'aventure !

Manifestez-vous auprès de la mairie :

Par mail :

prunay78.numerique@gmail.com

Ou en passant aux horaires d'ouverture de la mairie.

Illiwap : donnez votre avis, signalez un problème !

Le saviez-vous ? Depuis quelques mois, sur l'application Illiwap, en plus de recevoir les informations de la commune, vous pouvez aussi nous écrire directement, à tout moment. Ce dispositif vient compléter les permanences en mairie aux horaires d'ouverture habituelles, qui restent inchangés.

Une idée à proposer ? Une suggestion pour améliorer la vie à Prunay ? Utilisez la **boîte à idées** pour nous la transmettre en quelques instants.

Un problème à signaler ? Un lampadaire éteint, un nid de poule, une fuite d'eau, un dépôt sauvage... Le module **signalement** permet de nous prévenir directement, avec si besoin une photo et l'adresse exacte.

Comment faire ? Ouvrez l'application Illiwap, allez sur la station de "Prunay en Yvelines", puis repérez le module **Boîte à idées** ou **Signalement**. Décrivez votre idée ou votre problème, avec une photo si besoin. Pensez également à cocher la case en bas du formulaire, car sans elle votre message reste anonyme et ne peut pas être traité.

Pourquoi c'est utile ? Chaque message nous arrive directement, sans avoir besoin d'appeler ou de passer en mairie. On y gagne tous : vous êtes entendus, et nous pouvons agir plus efficacement.

*Application Illiwap,
disponible gratuitement
sur smartphone.*





La propreté de notre commune : l'affaire de tous

Les esplanades de jeux sont des lieux appréciés de tous, où les enfants peuvent jouer, se dépenser et profiter d'un espace extérieur agréable. Afin que chacun puisse continuer à en profiter dans de bonnes conditions, il est essentiel de veiller à leur propreté et au respect des lieux.

Des déchets sont malheureusement encore trop souvent retrouvés sur les esplanades de jeux et, plus largement, dans différents espaces publics de la commune : papiers, emballages, bouteilles, mégots ou autres détritux.

La commune rappelle que des poubelles sont mises à disposition dans les lieux publics afin de permettre à chacun de jeter ses déchets de manière appropriée. Nous invitons donc tous les habitants et visiteurs à adopter les bons réflexes : **ne rien laisser derrière soi, utiliser les poubelles prévues à cet effet et respecter les espaces communs.**

Ce rappel ne concerne évidemment pas uniquement les esplanades de jeux. **La propreté est l'affaire de tous, dans l'ensemble de notre commune** : rues, places, espaces verts, aires de jeux, parkings et autres lieux publics.

Les services communaux œuvrent quotidiennement pour maintenir notre cadre de vie propre et agréable. Leur travail ne peut toutefois être pleinement efficace que si chacun y contribue par des gestes simples de civisme.

Préserver la propreté de notre commune, c'est respecter les autres et contribuer à un cadre de vie agréable pour tous.

Un petit geste pour chacun, une commune plus propre pour tous.

Déjections canines



Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que sur les espaces verts.

Des distributeurs de sacs ont été installés près de l'aire de jeux, sur l'espace vert de l'église de Prunay Bourg, dans le hameau de Gourville ainsi que celui de Craches.



Tenir son chien en laisse, un rappel important !

La mairie rappelle que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique conformément à l'arrêté en vigueur N°51/2023.

Chaque année, des accidents sont signalés, impliquant souvent des chiens perçus comme peu agressifs voire inoffensifs par leurs propriétaires. Pourtant, un simple manque de maîtrise peut avoir des répercussions dramatiques.

Nous remercions par avance les promeneurs de chiens de respecter cette obligation pour garantir la sécurité de tous les enfants, habitants ainsi que celle de leurs compagnons.



La conciliation de justice : une solution amiable pour régler les litiges

Un désaccord ou un conflit peut parfois être difficile à résoudre seul. Avant d'engager une procédure judiciaire, il existe une solution simple et gratuite : **la conciliation de justice**.

La conciliation permet à deux personnes en désaccord de rechercher ensemble une solution amiable, avec l'aide d'un **conciliateur de justice**. Celui-ci est un auxiliaire de justice bénévole, tenu à la confidentialité et soumis à une obligation d'impartialité. Son rôle est d'écouter les parties, de favoriser le dialogue et de les aider à trouver un accord qui puisse convenir à chacun. Il ne tranche pas le litige et n'impose pas de solution.

Dans quelles situations ?

La conciliation peut être utilisée pour de nombreux litiges de la vie quotidienne. Elle peut notamment concerner les **problèmes de voisinage**, les relations entre **propriétaires et locataires**, les litiges liés à la **consommation**, aux **travaux**, à la **copropriété**, ou encore certains désaccords entre particuliers ou professionnels.

Elle permet ainsi de rechercher une solution sans passer nécessairement par le tribunal. Dans certains cas, la tentative de conciliation peut d'ailleurs constituer une étape préalable avant de saisir la justice.

Une démarche gratuite et accessible

La conciliation de justice présente plusieurs avantages : elle est **gratuite**, généralement rapide et permet de préserver la confidentialité des échanges. Elle repose sur la volonté des parties de parvenir à un accord.

La démarche peut être engagée directement auprès d'un conciliateur. Celui-ci prend alors contact avec l'autre partie afin de lui proposer de participer à la conciliation. Lorsque les deux parties parviennent à un accord, celui-ci peut être constaté par écrit. Si aucun accord n'est trouvé, les personnes concernées restent libres de poursuivre leurs démarches, notamment devant le tribunal lorsque cela est possible.

Des permanences à proximité

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce dispositif, des **permanences de conciliation de justice** sont proposées à proximité et sont accessibles aux habitants de la commune ainsi qu'à ceux des communes alentours.

Les prochaines permanences auront lieu les **4 et 18 décembre, 8 janvier et 22 janvier**.

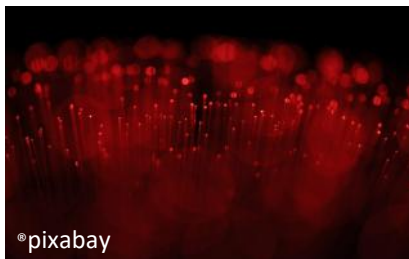
Les rendez-vous sont à prendre auprès du **CCAS d'Ablis au 01 30 46 06 12**.

La conciliation constitue ainsi une possibilité à connaître pour tenter de régler un différend à l'amiable, dans un cadre neutre, confidentiel et sans frais.



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fin de l'ADSL à Prunay-en-Yvelines : ce qu'il faut savoir



Le réseau téléphonique en cuivre, qui permet encore l'ADSL, disparaît progressivement partout en France au profit de la fibre optique. Deux dates sont à retenir :

- **31 janvier 2026** (échéance déjà passée) : fermeture commerciale. Il n'est plus possible de souscrire un nouvel abonnement ADSL à Prunay-en-Yvelines depuis cette date. Les abonnements souscrits avant continuent de fonctionner normalement.
- **31 janvier 2028** : fermeture technique. Le réseau cuivre sera définitivement coupé. Les foyers encore en ADSL à cette date n'auront plus aucune connexion internet ni téléphone fixe s'ils n'ont pas basculé vers la fibre.

D'ici cette échéance de 2028, chaque foyer encore en ADSL a donc officiellement le temps d'organiser sereinement son passage à la fibre.

Attention aux démarchages trop pressants.

Certains fournisseurs d'accès mènent des campagnes de démarchage particulièrement insistantes, allant jusqu'à laisser entendre que la coupure totale de l'ADSL serait imminente à Prunay, alors que **seule** la fermeture commerciale est intervenue (le 31 janvier 2026) et que la fermeture technique n'aura lieu qu'en 2028.

Quelques réflexes utiles :

- Ne pas se sentir contraint de signer dans l'urgence : les abonnements ADSL existants fonctionnent normalement jusqu'à la fermeture technique de 2028.
- Comparer les offres fibre disponibles à son adresse avant de s'engager, sans céder à la pression commerciale.
- Vérifier l'éligibilité réelle de son logement à la fibre auprès de Yvelines Fibre, opérateur qui a déployé le réseau sur notre commune (voir QR Code)

Un souci sur le domaine public ? Contactez la mairie

Le déploiement de la fibre optique est aujourd'hui officiellement achevé sur la commune. Il peut néanmoins subsister, ponctuellement, des difficultés individuelles de raccordement liées à des éléments du domaine public : un fourreau bouché ou écrasé, une chambre télécom endommagée, un regard inaccessible, etc. Si votre installateur fibre vous signale un tel blocage lors du raccordement, la mairie peut relayer le signalement auprès des services compétents :

prunay78.numerique@gmail.com.





LE LIBÉRA : CE QUI CHANGE, CE QUI NE CHANGE PAS

Une proposition d'acquisition à l'origine du projet

En octobre 2025, un riverain a proposé à la commune d'acquérir une partie de la parcelle communale ZD09, située dans la continuité de sa propriété.

Le précédent conseil municipal a donné un accord de principe à cette vente le 17 décembre 2025, et les démarches de division et de bornage ont alors été engagées.

Cette procédure a abouti à la création de deux parcelles :

- ZD44, d'une superficie de 878 m², qui fait l'objet du projet de cession ;
- ZD45, qui conserve notamment la partie aménagée et valorisable du Libéra.

Le plan qui suit permet de visualiser précisément les emprises concernées.

Pourquoi cette vente ?

La commune doit assurer l'entretien et la bonne gestion de son patrimoine.

Or, l'entretien de la parcelle ZD44 consiste essentiellement à limiter son enfrichement, sans que cette parcelle ne remplisse aujourd'hui une fonction publique identifiée.

La cession permettra donc de ne plus mobiliser durablement des moyens communaux pour l'entretien d'une emprise sans usage public, et de concentrer ces moyens sur les espaces aménagés et réellement utilisés par les habitants, notamment la zone Ouest du site.

⇒ **La vente de ZD44 ne signifie donc pas « vendre le Libéra ». Elle consiste à céder une emprise distincte, sans usage public identifié, tout en conservant à la partie aménagée du Libéra, sa vocation de loisirs et le caractère naturel du secteur.**

Ce qui change...

* Une parcelle sans usage public identifié peut être cédée

ZD44 se situe à l'extrémité Est de l'ancienne parcelle ZD09, en fond de terrain, sans issue et sans cheminement organisé.

Elle ne comporte aucun équipement public, aucun mobilier urbain et aucun aménagement destiné à accueillir le public. Elle ne constitue pas non plus un itinéraire de promenade.

Un rapport technique et un constat réalisés par un commissaire de justice le 15 juillet 2026 ont confirmé notamment la difficulté d'accès à cette emprise, sa végétation abondante et l'absence d'aménagement destiné à l'accueil ou à l'usage du public.

* Une procédure encadrée

La commune ne pouvait pas simplement vendre cette parcelle : étant jusqu'alors rattachée au domaine public communal, il était nécessaire de constater sa désaffectation puis de procéder à son déclassement.

Ces opérations ont été votées par le conseil municipal le 28 juillet 2026, permettant l'intégration de ZD44 au domaine privé de la commune, préalable à sa cession.

Ce qui ne change pas...

Le caractère naturel du site est préservé

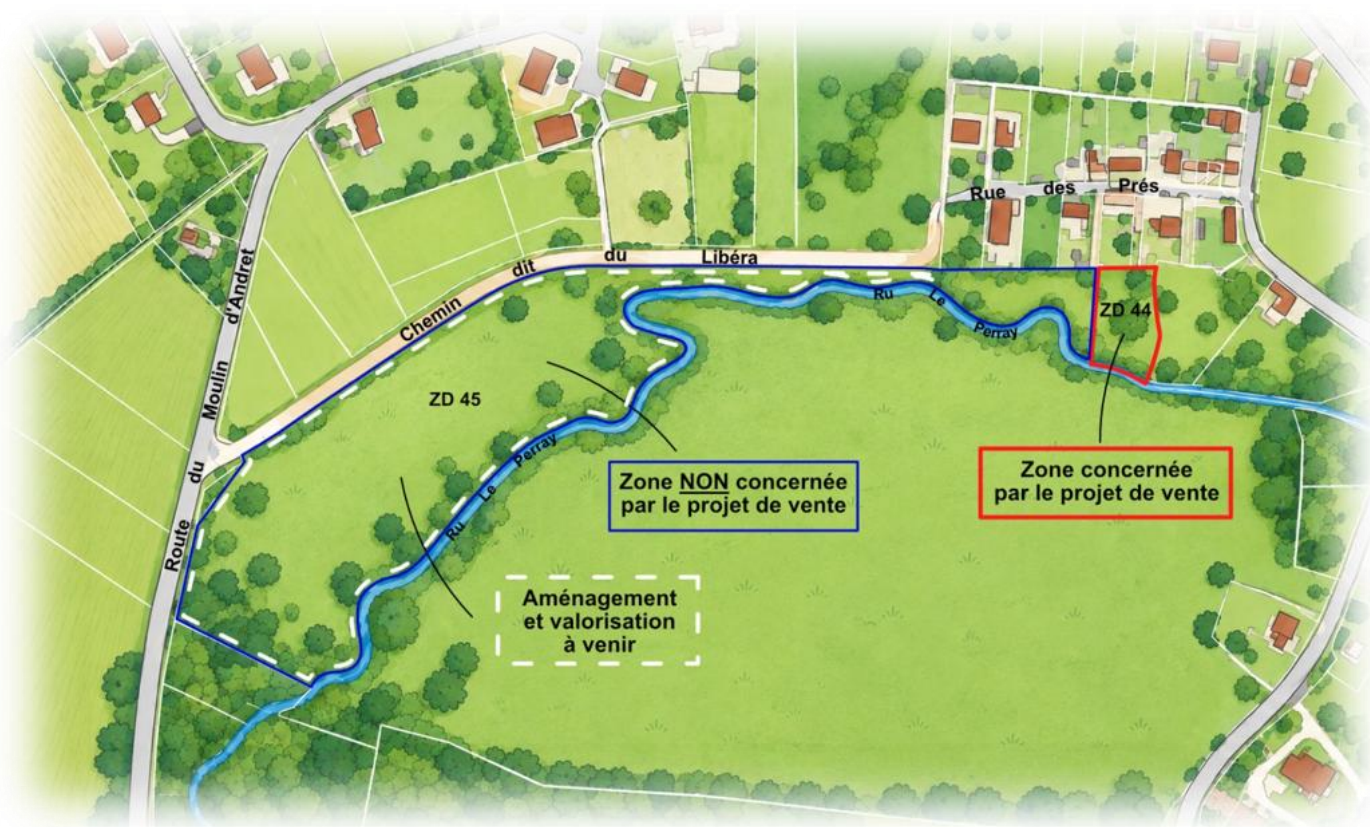
La parcelle ZD44 est située en zone N de loisirs au PLU.

La cession ne modifie pas son classement au PLU et donc ne la rend pas constructible. Les règles d'urbanisme continuent de s'appliquer, indépendamment du changement de propriétaire.

Le Libéra reste communal

Les aménagements publics existants (cheminement, plantations, bancs et stationnement) sont conservés sur la parcelle ZD45. Ils ne sont pas concernés par la vente.

⇒ **Le projet municipal de valorisation du Libéra est donc maintenu.**





Travaux de voirie : des routes entretenues et améliorées

La commune a récemment réalisé plusieurs travaux d'entretien et de rénovation de la voirie sur différents secteurs. Ces interventions ont pour objectif d'améliorer la sécurité, le confort de circulation et la durabilité de nos routes.

◇ Rue de la Plaine : une rénovation complète de la chaussée



Les travaux ont consisté à réaliser une réfection du tapis d'enrobé, c'est-à-dire le renouvellement de la couche supérieure de la chaussée. Concrètement, l'ancien revêtement dégradé a été repris afin de créer une surface de circulation plus régulière, plus résistante et plus confortable pour les usagers. Une poutre de rive a également été créée. Il s'agit d'un renforcement réalisé sur le bord de la chaussée, permettant de mieux maintenir la structure de la route et d'éviter que les rives ne se dégradent trop rapidement.

Montant des travaux : 57 089,76 € TTC.

Travaux subventionnés par Rambouillet Territoires pour 23 787,40 € TTC (Triennal voirie 2026-2028)

◇ Rue des Faures : une réfection en bicouche

Une partie de la chaussée a bénéficié d'une réfection en bicouche.

Le bicouche est une technique qui consiste à appliquer successivement une couche de liant puis des gravillons, renouvelées afin de former un nouveau revêtement. Cette solution permet de protéger la chaussée, limiter les infiltrations d'eau et prolonger sa durée de vie, tout en améliorant les conditions de circulation.

Montant des travaux : 11 474,40 € TTC.



◇ Craches, rue d'Andret et La Chapelle : des réparations au blowpatcher

Des travaux ont également été réalisés à Craches, rue d'Andret et à La Chapelle, à l'aide d'un blowpatcher.

Cette technique permet de réparer rapidement les petites dégradations de la chaussée, comme les nids-de-poule, fissures ou zones localisées abîmées. Le procédé consiste à nettoyer la zone, puis à projeter un mélange de liant et de gravillons directement sur la partie à réparer.

Ces interventions permettent de sécuriser la circulation et d'éviter que les dégradations ne s'aggravent, tout en prolongeant la durée de vie de la chaussée.

Montant des travaux : 11 280,00 € TTC.



RESTAURATION DE L'EGLISE DE PRUNAY



Afin d'aider au financement de ce projet, la commune a conventionné avec la Fondation du Patrimoine permettant d'ouvrir une collecte de dons pour aider au financement des travaux de la tranche ferme.

Le lancement de cette collecte a eu lieu à l'occasion du vide-greniers du dimanche 03 mai 2026.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des donateurs.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Fondation du Patrimoine :

[Eglise de Prunay-en-Yvelines | Fondation du patrimoine](#)

www.fondation-patrimoine.org/102743



► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				



FONDATION DU PATRIMOINE

Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
06 82 72 24 44
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



Vente de terrains communaux à bâtir

Dans la continuité du lotissement Agnès de Montfort, 2 terrains communaux sont accessibles à la vente : LOT N°2 / LOT N°3

Pour tout renseignement, envoyez un mail à mairie@prunay-en-yvelines.fr



Lot	N° parcelle	Superficie	Prix de vente estimé
Lot N°2	Y 381 et Y 385	308 m ²	80 000,00 €
Lot N°3	Y 383 et Y 388	401 m ²	90 000,00 €

Information PLU : Zone 1AU (consultable sur le site internet de la commune)

Les services périscolaires et extrascolaires



L'étude

L'étude est un service périscolaire mis en place par la mairie. Ce service nécessite une organisation avec les enseignantes rémunérées par la commune afin de garantir un suivi pédagogique aux enfants.



Du neuf cette année :

- Les horaires de ce service ont été modifiés : de 16h30 à 18h00.
L'ajout d'un quart d'heure supplémentaire permet ainsi aux enfants de bénéficier d'une heure pleine d'étude pendant laquelle les enseignantes les accompagnent (*exercices, apprentissage des leçons, lecture, difficultés rencontrées etc.*)
- Les enfants qui fréquentent ce service apportent désormais leur boîte à goûter. Ainsi chacun a dans sa boîte ses préférences : biscuits, brioches, fruits etc.
- Mise en place d'un service distinct « garderie après étude » de 18h00 à 19h00 :



Pourquoi ?

Il était nécessaire de pouvoir quantifier le nombre d'enfants revenant à la garderie après l'étude. Cela afin de prévoir suffisamment de personnel encadrant, veiller ainsi au respect des taux d'encadrement et au bien-être des enfants.

Pour qui ?

Ce service est destiné aux enfants dont les parents ne peuvent être présents à 18h00 après l'étude.

Les parents ont jusqu'à 15h30 les lundis et jeudis pour y inscrire leur enfant.

Pour toutes questions, informations et autres demandes relatives aux services périscolaires et extrascolaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie (mairie@prunay-en-yvelines.fr) qui transmettra vos demandes à la commission enfance et jeunesse.



Garderie

Les différents temps d'accueil (*garderie matin, garderie soir, temps méridien, accueil du mercredi et vacances scolaires*) sont encadrés par des agents communaux qualifiés :



- ⇒ Laura BREN, directrice de l'ALSH, diplômée BAFA et BAFD
- ⇒ Sabrina DOS SANTOS, diplômée BEP carrières sanitaires et sociales et CAP petite enfance
- ⇒ Elodie ERCHOFF, diplômée BEP carrières sanitaires et sociales et BAFA
- ⇒ Marvin LE POUL, diplômé CAP accompagnement éducatif petite enfance

L'équipe est renforcée sur certains temps par :

- ⇒ Ginette DEFFERTILS, adjoint technique non diplômée
- ⇒ Marie PIGNANT, adjoint d'animation non diplômée à temps non-complet



Temps méridien

Lors du temps méridien, entre 70 et 80 enfants sont présents au restaurant scolaire. Ils sont répartis sur deux services pour le confort de tous :

Le 1^{er} service de 12h00 à 13h00 est réservé aux maternelles et compte en moyenne 30 enfants

Le 2^{ème} service accueille en moyenne 45 enfants de 12h45 à 13h30.

Rentrée 2026-2027

Le mardi 1^{er} septembre 2026, 92 enfants de Prunay-en-Yvelines ont repris le chemin de l'école :

Christelle TOGNY accueille 9 enfants en petite section et 15 en moyenne section *

La classe de Séverine FABRIS est constituée de 7 grande section et 15 CP *

Valérie REBOULET accueille 9 enfants en CE1 et 16 en CE2

Enfin, 11 CM1 et 10 CM2 constituent la classe de Aurore BERARD

*Des agents communaux qualifiés sont présents toute la journée dans les deux classes maternelles.

Nous souhaitons à tous une belle année scolaire.





« LES LUTINS »

🍀 Un été plein d'aventures chez les Lutins !

Cet été encore, le centre de loisirs Les Lutins a fait le plein de rires, de découvertes et de beaux souvenirs !

🏕️ Un mois de juillet sous le signe du camping

En juillet, nos petits vacanciers ont planté leur tente imaginaire et embarqué pour un véritable « Camping des Lutins » ! Pendant tout le mois, les enfants ont vécu au rythme des activités, des jeux et des aventures.

Les journées commençaient dans la bonne humeur avec notre incontournable réveil sportif en gymnastique, avant de laisser place à notre fameuse danse du camping... sans oublier notre chanson des Lutins, devenue le véritable hymne de l'été !

Mais l'un des moments forts du mois restera sans aucun doute la visite des Fées de la forêt 🧚 ♀️ 🍄. Elles sont venues spécialement à la rencontre des enfants pour leur confier une mission : partir à la recherche du trésor caché ! Une grande chasse au trésor, pleine d'énigmes, de mystères et de magie, qui a émerveillé petits et grands.

💖 Une soirée blanche sous les étoiles

L'été, c'est aussi le plaisir de partager de beaux moments avec les familles.

Notre soirée blanche, organisée avec les parents, a rencontré un magnifique succès ! Tous vêtus de blanc, enfants, parents et équipe d'animation se sont retrouvés dans une ambiance festive et conviviale.



Une belle soirée qui nous a permis de clôturer le mois de juillet tous ensemble et de créer de précieux souvenirs. Merci à toutes les familles pour leur participation et leur bonne humeur !



🏠 Direction Papéa pour terminer l'été en beauté !

Et parce qu'un été chez les Lutins ne serait pas complet sans une grande aventure, 30 enfants ont pris la direction du parc Papéa pour une journée riche en sensations, en rires et en émotions !

Attractions, jeux, éclats de rire et souvenirs partagés : une sortie qui restera longtemps dans les mémoires de nos petits aventuriers. 🐾 🕒



✿ Une rentrée tout en douceur

Après toutes ces aventures, le mois de septembre a marqué le retour au centre de loisirs.

Une attention toute particulière a été portée à l'accueil des petites sections, afin de leur permettre de découvrir leur nouvel environnement et de prendre leurs marques en douceur. Une rentrée accompagnée, rassurante et adaptée au rythme de chacun, pour que chaque enfant puisse commencer cette nouvelle année sereinement.

Et pour accueillir tout ce petit monde, une nouvelle habitante a fait son apparition devant le centre : Mimie la chenille ! Installée devant Les Lutins, elle est désormais là pour souhaiter la bienvenue aux enfants et apporter une petite touche de couleur et de fantaisie à notre entrée.



🐸 Une nouvelle année, une nouvelle aventure !

Après le camping, les fées et les grandes aventures de l'été, Les Lutins changent complètement d'univers !

Pour cette nouvelle année, direction la jungle 🌿 🐸 🐼 !

Animaux sauvages, explorations, découvertes, créations et aventures seront au programme. Une nouvelle année qui s'annonce riche en imagination, en rires et en surprises !

Toute l'équipe des Lutins souhaite une très belle rentrée aux enfants et aux familles de Prunay.

Et maintenant... en route pour de nouvelles aventures au cœur de la jungle ! 🌿 🐸

L'équipe des Lutins
Laura, Sabrina, Elodie, Marvin, Marie

ZOOM SUR L'ÉCOLE DE PRUNAY



LE POTAGER DE L'ÉCOLE :

A la rentrée, les enfants ont retrouvé le potager de l'école.

Les tomates cerises ont bien poussé. Il y a 2 potimarrons et des fleurs.

Les élèves repartent, jour après jour, avec quelques tomates à déguster en famille.



@C.TOGNY



@C.TOGNY

@C.TOGNY





L'ECOLE VISITE LA ROSERAIE DE MONSIEUR DUDOUET

Nous remercions M. Dudouet qui nous a permis encore cette année de visiter son domaine avec tous les enfants de l'école, c'est toujours un vrai plaisir pour les petits et les grands.







Classe de mer à Cancale

Du 22 au 26 juin, les élèves de l'école sont partis en classe de mer à Cancale de la grande section au CM2 sous un temps caniculaire qui restait agréable en bord de mer.

Le programme a été adapté en raison du climat mais les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir l'estran et la laisse de mer ainsi que la baie du Mont-Saint-Michel et ses sables mouvants.

Tous les enfants ont fait du bateau qu'ils ont conduit et ont fait du land-art sur la plage.

Les journées ont été ponctuées de jeux, de châteaux de sable et de bassins géants sur la plage.

De beaux moments !



Boum des élèves de l'élémentaire organisée par les conseillers municipaux enfants



Le mardi 30 juin, les conseillers municipaux enfants ont organisé une boum pour les élèves du CP au CM2, aidés par les adultes.

De la musique, des décorations, des confettis, de quoi manger et la fête a été réussie.

Merci aux conseillers municipaux pour leur investissement toute l'année et aux adultes qui les ont aidés.





C'est la rentrée !!!!

La médiathèque vous attend aux jours et heures habituels :

- ♦ Lundi de 16h30 à 18h30
- ♦ Mercredi de 16h à 18h30
- ♦ Samedi de 15h à 17h

Venez découvrir de nouvelles lectures !!

Le calendrier de la médiathèque :

- ♦ Prix des lecteurs : vendredi 09 octobre 2026
- ♦ Contes d'Halloween : samedi 17 octobre 2026
- ♦ Nuit de la lecture : samedi 23 janvier 2027
- ♦ Dictée : samedi 06 mars 2027

L'association sportive de Prunay en Yvelines, l'A.S.P.Y., vous accueille avec plaisir pour deux séances de gymnastique par semaine :

- ⇒ le lundi : un cours de STEP de 20h45 à 21h45 ;
- ⇒ le jeudi : Renforcement, LIA, Body Balance, Pound, Tabata, Circuit Training... de 20h30 à 21h30.

La cotisation annuelle est de 110 € pour un cours par semaine ou 160 € pour les deux cours.

Deux cours d'essai sont offerts pour permettre la découverte des différentes disciplines proposées.

Entre ces séances de sport intenses, l'A.S.P.Y. vous propose des moments de partage et de convivialité à l'occasion des différentes fêtes qui jalonnent l'année : le repas de Noël, la galette et le repas de fin d'année.

Nous vous attendons pour une année de sport intense. En attendant, bonne rentrée !

Contact :

Dany : 06 84 59 82 32

Capucine : 06 12 37 27 14

Virginie : 06 80 10 94 25



COURS DE FITNESS

ASPY

STEP Lundi 20h45/21h45

RENFO Jeudi 20h30/21h30

2 cours d'essai Début des cours le

Salle du Moulin Prunay en Yvelines Mercredi 04/09/26

COTISATION ANNUELLE

1 COURS 110€

2 COURS 160€

CONTACTS

Capucine 06 12 37 27 14

Virginie 06 80 10 94 25

Dany 06 84 59 82 32



Notre Rencontre A-P-Y-K du jeudi 27 au 30 août 2026

Notre dernière rencontre avec nos amis Bavaois ajoutera de merveilleux souvenirs à ceux déjà en mémoire.

Pour cette manifestation, nous avons préparé un programme découverte qui se voulait riche en émotions puisque nous fêtons l'anniversaire des 20 ans de la ratification à PRUNAY EN YVELINES de notre Jumelage avec Kreuth (09/09/2006).

Et c'est ainsi que :

- le jeudi, nous avons accueilli nos amis autour d'un pot de bienvenue.

Le corps enseignant et nos petits Ambassadeurs APYK 2026 étaient au rendez-vous accompagnés par Séverine FABRIS et Aurore BERARD. Merci à tous, professeurs et élèves de donner à ce jumelage toute la résonance conciliante et amicale entre nos deux pays.

- le vendredi, "dès potron-minet", nous avons pris la route pour la journée découverte : une visite du Haras National du Pin surprenante pour tous, une promenade en attelage pour certains sur le chemin de Louis XIV, un déjeuner au Furioso, le restaurant dont le nom est un clin d'œil nostalgique au cheval fétiche du haras, et un spectacle équestre qui a enthousiasmé tous nos jeunes Apykiens... leurs sourires et rires... ont été que du bonheur pour les acteurs-cavaliers du Haras et organisateurs de l'Apyk !!!!

- le samedi, nous avons laissé à chacun le choix :

□ d'une journée libre jusqu'à la soirée Gala traditionnelle organisée par la Municipalité,

□ ou d'une journée découverte :

*le matin, la visite du vignoble du Domaine des 5 sources à Gourville et,

*l'après midi, la visite du Moulin d'Ymonville suivie du dîner Gala.



<http://www.amitie-prunayenyvelines-kreuth.com> - apyk78660@gmail.com

Amitié Prunay en Yvelines Kreuth Mairie : 4, rue d'Andret 78660 Prunay en Yvelines

En tout début de cette soirée Gala, Jean Louis CHAPART, Maire de Prunay en Yvelines et Josef BIERSCHEIDER, Bourgmestre de Kreuth, ont ensemble annoté les deux livres d'or "partenaires" ouverts pour commémorer cette rencontre. Ensuite avec joie, ils ont invité chaque participant à faire de même....



La Soirée Gala a été également l'occasion pour Lili DESPOIS, Présidente de l'Apyk, Jean-Pierre MALARDEAU, Maire Honoraire de Prunay, Jean-Louis CHAPART et Josef BIERSCHEIDER de se féliciter sur les réalités et l'avenir de notre jumelage.

- le dimanche, à partir de 11h30, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un superbe buffet préparé par les membres de l'APYK. Bravo !!! Chers Amis, vous vous êtes surpassés !

Puis vers 14h30, ce fut les premiers "départs-retours" de nos amis Kreuther vers la Bavière.... et un au revoir chaleureux avec une promesse : se retrouver à Kreuth l'année prochaine.

Les membres de notre Association attendent avec fraternité tous les futurs membres de L'A.P.Y.K.



Prochain Rendez-vous APYK avec les Prunaysiennes et Prunaysiens : soirée théâtre le 3 Octobre 2026.

Pièce présentée par La Comédia Del Ablys : Panique à l'hôtel bricol'

Le 13 juin dernier, Prunay était en fête !

Une nouvelle fois, les Prunaysiens se sont retrouvés autour de l'école, en compagnie de nos enfants, qui sont le cœur vivant de notre village. Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur, qui a réuni petits et grands lors de nombreux moments forts.

Tout commence la veille...

La veille, il fallait préparer la fête et rien n'a été laissé au hasard : épluchage rituel des 300 kg de pommes de terre, montage des tentes et des barnums, installation des tables, préparation des différents espaces... Petits et grands, employés municipaux, parents et bénévoles ont œuvré ensemble pour que tout soit prêt le jour J.



@Julie JOURDHEUIL



Ces préparatifs sont aussi l'un des petits plaisirs de la fête : on travaille, on s'active, on plaisante, on se donne un coup de main... et déjà, l'ambiance est là !

Une kermesse pleine de vie



@Franck DUFOUR



À 11h30, les enfants sont arrivés tambours battants pour donner le coup d'envoi de la kermesse et ouvrir les stands. Les parents ont rapidement suivi le rythme et chacun a pu profiter des animations, se restaurer et se désaltérer grâce à la buvette ouverte à toutes et tous.

Un grand merci à notre chevalier Yann qui a adoubé nombre de petits chevaliers pendant la journée !

Derrière cette belle journée se cache surtout une formidable mobilisation collective. Nous tenons à remercier chaleureusement les parents qui se sont investis pour tenir les stands et participer à l'organisation. Car une kermesse comme celle-ci ne peut exister sans celles et ceux qui donnent un peu de leur temps.



@Franck DUFOUR



@Franck DUFOUR

Un grand merci également à l'équipe pédagogique, qui s'investit bien au-delà de ses missions et prend sur son temps personnel pour contribuer à faire de cette journée un beau moment pour les enfants.

268 convives autour de la table !

Après l'animation de la journée, place au dîner !

Et quel dîner ! Au menu : le fameux cochon grillé... ou plutôt les deux cochons grillés et les deux jambons, accompagnés de la magnifique ratatouille de Martine et, bien évidemment, de nos incontournables frites fraîches ! Sans oublier les desserts de Marine HAKOBYAN !



@Franck DUFOUR





@Franck DUFOUR



@Franck DUFOUR



Avec autant de convives, la Team EPYS a eu quelques sueurs froides... Mais une fois encore, la solidarité et l'efficacité d'une formidable équipe de bénévoles, épaulée par un réseau sans faille, ont permis de relever le défi.



Nous espérons vous avoir régalé et que cette grande tablée aura été à la hauteur de vos attentes !

Des lampions, des étoiles et un feu de Saint-Jean



@Franck DUFOUR

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le traditionnel défilé aux lampions, toujours aussi magique. Petits et grands ont pris le chemin du Libéra avant de se retrouver pour admirer un superbe feu d'artifice tiré par l'entreprise Arteventia et offert par la municipalité à l'ensemble des Prunaysiens.

Puis, de retour au city stade, il était temps d'allumer un autre feu, celui de la Saint-Jean ! Un joli moment pour clôturer cette journée placée sous le signe du partage, de la rencontre et de la fête.



@Franck DUFOUR

Une fête qui appartient à tous

Au-delà des repas, des animations, des lampions et des feux d'artifice, cette fête de village est avant tout une histoire collective.

Elle existe grâce aux enfants qui la font vivre, aux familles qui répondent présentes, aux enseignants, aux agents municipaux, aux associations et surtout à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que Prunay puisse continuer à se retrouver et à faire la fête ensemble.

Vos sourires tout au long de cette journée et de cette soirée nous donnent des ailes



Vous pouvez retrouver la vidéo de cette belle journée et revivre en images les meilleurs moments de cette fête de village sur notre groupe Facebook LES EPYS en scannant le QR Code ci-contre !

Et si vous avez envie de rejoindre l'aventure, de donner un coup de main, de proposer vos idées ou simplement de participer à la vie du village, vous êtes les bienvenus ! Prenez contact avec nous !





Pour Halloween!



**RÉSERVEZ VOTRE
SAMEDI 31 OCTOBRE 2026**



Surprise en vue





PARADIS CLUB ?

CINÉ PARADIS SCOPE ?

ET VOUS COMMENT SOUHAITEZ-VOUS
APPELER LE CINÉ-CLUB ?

Avis aux cinéphiles, curieux et amoureux du grand écran de Rambouillet et ses environs ! Une nouvelle aventure associative est en train de se dessiner dans votre paysage culturel. Un projet de Ciné-Club est en cours de création, avec l'objectif de rassembler toutes les générations autour d'une passion commune : le Cinéma.



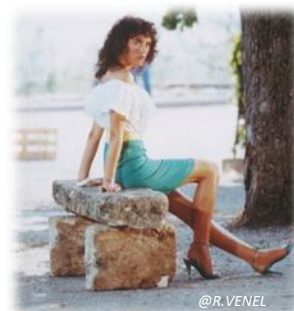
@R.VENEL



@R.VENEL

L'ambition de cette future association est simple : faire vivre le cinéma sous toutes ses formes. Loin d'être réservé à une élite, ce Ciné-Club se veut résolument ouvert, chaleureux et accessible à tous. La programmation s'adressera à tous les publics, des plus jeunes aux plus grands.

Pour offrir les meilleures conditions de projection et une expérience immersive, l'association a la chance de s'engager dans un partenariat privilégié avec le tout nouveau cinéma Ciné Paradis-Rambouillet. Grâce à cette collaboration, le Ciné-Club ne se contentera pas de projeter des films, il ambitionne d'animer la vie locale à travers des rétrospectives dédiées à de grands réalisateurs et comédiens, des soirées thématiques, des débats passionnés et des animations.



@R.VENEL



@R.VENEL

Pour que ce projet prenne vie et devienne un rendez-vous incontournable, l'association recherche activement ses futurs visages et bras droits : devenez acteurs du projet. Que vous souhaitiez vous investir dans la sélection des films, l'organisation des événements, la communication ou la gestion associative : rejoignez l'équipe fondatrice !



Toute bonne volonté et toute idée sont les bienvenues alors si vous avez envie de partager votre amour du cinéma, de vous engager dans un projet local dynamique et de faire de chaque séance un moment d'échange et de convivialité, n'hésitez pas à nous contacter.



Une réunion d'information aura lieu prochainement, toutefois, si vous souhaitez manifester votre intérêt pour rejoindre l'équipe ou poser des questions vous pouvez me contacter par téléphone ou par mail :

Richard VENEL

06.88.69.00.36, richard.venel@yahoo.com

Ensemble, faisons rayonner la magie du cinéma



INFORMATIONS DIVERSES

Dates à retenir :

26 septembre 2026 : Reprise de l'atelier tricot

03 octobre 2026 : Théâtre - Panique à l'Hôtel Bricol

09 octobre 2026 : Prix des lecteurs

17 octobre 2026 : Théâtre - La Gloire de mon père

17 octobre 2026 : Contes d'Halloween

31 octobre 2026 : Halloween

04 décembre 2026 : Marché de Noël

06 décembre 2026 : Noël pour tous

23 janvier 2027 : Nuit de la lecture

06 mars 2027 : Dictée

ETAT CIVIL



Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à :

Maé LECOCQ BEN DUIZA né le 17 mai 2026

Mariage :

Meilleurs vœux de bonheur à :

Pas de mariage célébré depuis le début de l'année

Décès :

Toute notre sympathie à la famille de :

Alain GUÉNOT décédé le 23/06/2026

Lionel PELITEIRO décédé le 11/08/2026

Dominique MUMBER décédé le 15/08/2026



BIEN VIVRE A PRUNAY

Bien Vivre à Prunay - La rentrée de l'action municipale

Depuis notre installation le 20 mars dernier, les bases du travail engagé par notre liste ont été posées avec la création de 5 commissions et 2 comités consultatifs dont voici les orientations principales :

La commission patrimoine a notamment pour objectif de travailler sur les travaux d'entretien et d'aménagement à prévoir sur le territoire de la commune (voirie, bâtiment, espaces verts etc.)

Membres : Mesdames KELLER Claudine, Audrey MACÉ, Véronique LATTE et Marie JOHANET et Messieurs Jean-Louis CHAPART, Gérard PIGNANT, Marc BOURGY, Bruno GARÇON

La commission urbanisme travaillera entre autres sur la révision du PLU, la sécurisation routière et l'aménagement des zones de loisirs

Membres : Madame Audrey MACÉ et Messieurs Jean-Louis CHAPART, Gérard PIGNANT, Marc BOURGY, Bruno GARÇON, Florian DESCOT, Enguerrand JOHANET et Julien BAILHACHE

La commission finance étudiera le coût des projets communaux, leur financement et subventionnement et ce pour l'ensemble des projets de la mandature. Elle veillera à la préparation et au suivi du budget communal

Membres : Mesdames Audrey MACÉ et Céline SAMSOEN et Messieurs Jean-Louis CHAPART, Julien BAILHACHE, Bruno GARÇON, Gérard PIGNANT et Enguerrand JOHANET

La commission enfance et jeunesse veillera au bon fonctionnement des services de l'enfance et sera à l'écoute des familles, des enfants et jeunes de notre commune

Membres : Mesdames Céline SAMSOEN, Coralie BEAUVAIS, Claudine KELLER, Karen BOURDON, Véronique LATTE et Messieurs Jean-Louis CHAPART et Gérard PIGNANT

La commission communication et numérique veille à la diffusion d'information auprès des Prunaysiens. Elle suivra également l'évolution de la couverture mobile sur le territoire.

Membres : Mesdames Claudine KELLER, Marie JOHANET et Karen BOURDON et Messieurs Jean-Louis CHAPART, Julien BAILHACHE, Asatur HAKOBYAN et Bruno GARÇON

La commission culture et relation aux

associations est dédiée à la mise en place d'animation sur la commune tout en gardant un lien avec les associations et la médiathèque

Membres : Mesdames Claudine KELLER, Karen BOURDON, Céline SAMSOEN, Coralie BEAUVAIS et Véronique LATTE et Messieurs Jean-Louis CHAPART et Florian DESCOT

→ **Un comité consultatif lié aux événements climatiques d'octobre 2024** a été recréé. L'intérêt est de poursuivre les travaux entrepris par le précédent comité consultatif et travailler sur les autres solutions à envisager sur l'ensemble du territoire de Prunay en Yvelines.

Il est composé de 5 membres élus du conseil municipal ayant souhaité en faire partie (Messieurs Jean-Louis CHAPART, Gérard PIGNANT, Marc BOURGY, Bruno GARÇON et Julien BAILHACHE) et de 7 membres, administrés de la commune.

→ **Un comité consultatif social** qui reprendra l'organisation de certaines manifestations organisées par le CCAS (voir article page 3).

Il sera composé de 7 membres élus du conseil municipal ayant souhaité en faire partie (Mesdames Claudine KELLER, Karen BOURDON, Céline SAMSOEN, Coralie BEAUVAIS et Véronique LATTE et Messieurs Jean-Louis CHAPART, Gérard PIGNANT,) et de 7 membres administrés de la commune qui seront prochainement nommés.

Au travers des Prunay infos, vous trouverez des articles relatant l'avancement des travaux de ces commissions et comités.

Vos élus siègent aussi au sein des commissions intercommunales de Rambouillet territoires. En effet, le Maire a proposé à l'ensemble des membres du conseil municipal de faire partie des commissions permanentes consultatives communautaires. Ainsi les représentants peuvent porter la voix de Prunay et défendre au mieux ses intérêts au sein de l'agglomération.

Notre objectif de cette rentrée : préparer et budgéter, dès maintenant, les projets qui seront mis en œuvre en 2027 et tout au long de notre mandature. Ces projets nous l'espérons amélioreront concrètement le quotidien des Prunaysiens.

Une méthode simple, du concret et une équipe pleinement mobilisée et disponible
l'esprit du **Bien Vivre à Prunay**.



PRUNAY AUTREMENT

Vos élus de l'opposition



Chiffres à l'appui : une opposition présente à tous les conseils et qui vote

40 délibérations - 4 votes contre - 4 votes pour

Sur les 40 délibérations soumises au conseil depuis notre élection, chaque élu de l'opposition a voté contre à 4 reprises et s'est abstenu à 4 reprises, soit 32 « pour » sur 40. Ces chiffres méritent d'être connus de tous, tant l'idée d'une opposition systématique circule parfois sans être vérifiée. Nous ne sommes pas dans l'opposition permanente, mais dans une opposition réfléchie, qui juge chaque délibération sur le fond, au cas par cas. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Vos élus de l'opposition s'investissent dans les commissions de l'agglomération

Vos élus ont désormais siégé lors de la première réunion de leurs commissions respectives à Rambouillet Territoire. Enguerrand Johanet aura à cœur de défendre le développement économique de nos petits villages. Marie Johanet, quant à elle, siège à la commission *animation et attractivité du territoire, développement touristique et valorisation du patrimoine*. Dans les prochains temps, il sera question du positionnement touristique du Territoire, enjeu essentiel pour nos communes du Sud Yvelines. C'est d'ailleurs, pour cette commission que Marie Johanet a été invitée à l'inauguration de la maison de la randonnée à Saint Arnoult en Yvelines à laquelle s'est rendue, accompagnée d'Enguerrand Johanet, seuls élus présents pour représenter notre commune.

La mairie cède une partie du Libéra!

Le 28 juillet, au cœur de l'été, le conseil a voté en une seule séance la désaffectation et la cession d'une partie du du Libéra, terrain public communal. Nous avons voté contre, pour deux raisons.

Sur le fond, d'abord : cette parcelle est classée en zone naturelle de loisirs, destinée par nature à tous les habitants et non à la privatisation. À l'heure où les canicules se succèdent chaque été, céder un espace ombragé en bordure du ru du Perray plutôt que de le préserver nous semble aller à contresens des besoins de la commune en fraîcheur, en biodiversité et en nature partagée. Un tel espace, une fois vendu, ne se retrouve pas.

Sur la forme, ensuite : nous estimons que la procédure n'a pas été respectée. La loi est claire, un terrain public ne peut être cédé que si sa désaffectation est réelle et qu'elle précède la décision de vente — elle ne peut pas être décidée après coup, pour justifier une cession déjà engagée. Cette cession avait bel et bien été engagée le dès la fin d'année 2025 par la précédente mandature.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook, Prunay en Yvelines Autrement ou contactez-nous par email : prunayenyvelinesautrement@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



Mairie

4, rue d'Andret—78660 Prunay-en-Yvelines

Tel : 01 30 46 07 20

E-mail : mairie@prunay-en-yvelines.fr

Site internet : <https://prunay-en-yvelines.fr/>

Horaires de la mairie

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00	fermée
Mercredi	9h00-12h00	fermée
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h30
Samedi	10h00-12h00	

Le Maire peut vous recevoir sur RDV aux horaires d'ouverture de la mairie

Informations pratiques

Ecole de Prunay :

01 34 85 76 15

mail : 0780311p@ac-versailles.fr

Garderie et centre de loisirs :

01 30 46 01 57

mail : alsh@prunay-en-yvelines.fr

SEASY (assainissement, eau potable) :

01 30 88 07 50

SICTOM (ordures ménagères) :

0800 49 50 61

Pompiers : 18

Urgences européennes : 112

Gendarmerie : 17

S.A.M.U. : 15

Pensée

« Le débat est le sel de la démocratie, mais l'insulte en est le poison. »

Hubert Beuve-Méry

Prunay Infos

Directeur de publication : Jean-Louis CHAPART

Commission communication en charge de la rédaction du Prunay Infos :

Julien BAILHACHE, Asatur HAKOBYAN, Bruno GARÇON, Claudine KELLER, Marie JOHANET, Karen BOURDON